

**Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

**Service consulté**

Action Territorialisée

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019  
SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS  
DEUXIEME PROGRAMMATION 2018**

Résumé : Il est proposé d'approuver la 2<sup>ème</sup> programmation pour l'année 2018 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019.

2 projets structurants sont concernés pour un montant total d'aides départementales de 190 000 € pour le CTV Colmar Fecht et Ried.

Les projets inscrits dans ce rapport ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires lors de sa réunion du 28 avril 2017.

La révision des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération 2014-2019 a été adoptée par délibération de l'Assemblée départementale du 23 janvier 2015. Les contrats ont été signés avec les différents partenaires concernés. Ces contrats prévoient une participation départementale totale de 66 744 341 € afin de soutenir les projets structurants retenus dans les différents territoires.

Les autorisations de programmes et les autorisations d'engagement qui découlent de ces contrats ont fait l'objet d'une validation globale par l'Assemblée départementale lors de ses séances du 18 octobre 2013 (délibération n°CG-2013-4-1-1) et du 19 février 2015 (délibération n°CG-2015-2-5-1).

Le montant des aides à allouer pour cette 2<sup>ème</sup> programmation de deux projets structurants, au titre de l'exercice 2018, s'élève ainsi à 190 000 € répartis comme suit par Territoire de Vie et par modalité de versement de l'aide départementale :

## **Contrat de Territoire de Vie Colmar Fecht et Ried**

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique :

Projet :	<b>11-2 Mise en valeur du bâtiment classé de la Mairie</b>
Maître d'ouvrage :	NEUF-BRISACH
Localisation :	NEUF-BRISACH
Numéro d'opération :	CTV00664
Montant du projet :	508 423 € HT
Montant subventionnable :	359 531 €
Taux :	13,9 %
Subvention :	<b>50 000 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 204-312-204142-35421-006 AP2013

Projet :	<b>11-5 Aménagement d'une tour bastionnée du Pays de Brisach</b>
Maître d'ouvrage :	NEUF-BRISACH
Localisation :	NEUF-BRISACH
Numéro d'opération :	CTV00651
Montant du projet :	710 000 € HT
Montant subventionnable :	450 000 €
Taux :	31,1 %
Subvention :	<b>140 000 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 204-312-204142-35421-006 AP2013

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'approuver cette 2<sup>ème</sup> programmation 2018 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- ❖ d'accorder les subventions afférentes pour un montant total de 190 000 € telles que détaillées dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT